

UNE DÉCOUVERTE



QUI CHANGE TOUT

par André BERTHIER
Correspondant de l'Institut

La méthode employée pour aller à la recherche du véritable site de l'Alésia de César fut celle du *portrait-robot*.

La confection d'un portrait-robot est un procédé actuellement utilisé par les polices pour identifier les personnes recherchées, dont on ne possède ni photographies, ni portraits exécutés d'après nature. On recueille auprès de témoins leurs enregistrements de traits caractéristiques. Sur la base de ces signalements on réalise un montage graphique des différents éléments ; *c'est ce montage qui devient le portrait-robot*. Une telle méthode peut servir à l'historien. Si, dans un texte descriptif d'un auteur ancien, on prend soin de dresser le tableau de toutes les expressions significatives, on peut déterminer la configuration d'un site. Il s'agit par conséquent de réunir les composantes, pour ensuite, d'après elles, exécuter une esquisse. *C'est ce qu'il est possible de faire en se fondant sur les Commentaires*.

A propos de la description d'Alésia, M. Rambaud écrit « *qu'elle s'applique à un type de paysage commun en France, la croupe ou l'éperon que bordent deux rivières avec des hauteurs alentour et une plaine de quatre ou cinq kilomètres à proximité* » et qu'un tel site « *...on le trouverait partout, et inventer des Alésia serait plus plaisant que difficile* » (M. Rambaud, *L'Art de la déformation historique dans les Commentaires de César*, 1966, p. 429).

Une telle affirmation est une injure faite à César ou plutôt, c'est une prise de position consciente ou inconsciente pour édulcorer la valeur sélective des mots afin que leur précision ne vienne pas porter ombrage au site d'Alise-Sainte-Reine.

Quand M. Rambaud parle de « croupe ou éperon », « rivières qui bordent », « hauteurs alentour », « plaine à proximité », il trahit l'écriture des *Commentaires*. La plaine n'est pas « à proximité », mais elle est devant



1960. Dans son laboratoire du musée Gustave-Mercier, à Constantine, M. André Berthier compulse une carte d'état-major qui a servi à dresser son portrait-robot. Il se rendra bientôt sur le terrain, où les sondages confirmeront ses observations. Les documents photographiques de la page 8 nous montrent (à g.) la rivière Saine pour laquelle César emploie le terme de flumen. A droite, la photo montre la plaine ante oppidum (la plaine de 3 000 pas) et le belvédère (Arx). La Saine et la Lemme se rejoignent au pied de la hauteur (subluebant) qui se dresse bien en brusque saillie (admodum edito loco). La Saine s'écoule à gauche de cet oppidum, tandis que la Lemme s'écoule à droite, dans la trouée que l'on discerne à droite du poteau. Ces deux échancrures délimitent à l'est et à l'ouest le camp des Gaulois. La voie celtique passait jadis par l'échancrure de la Lemme. De nos jours ce passage est également celui de la R.N. 5 Dijon-Poligny-Champagnole-Genève.

l'oppidum (*ante oppidum*) ; les hauteurs ne sont pas placées n'importe comment « alentour », mais elles ceinturent (*cingebant*) l'oppidum, à même altitude (*pari altitudinis fastigio*) et dans un rapprochement de bord à bord (*mediocri spatio interjecto*). Cet oppidum, les deux rivières ne le bordent pas tout simplement, mais elles en baignent le pied (*subluebant*). J. Carcopino a eu raison d'appeler la description d'Alésia par César « un petit chef-d'œuvre d'exactitude et de transparence descriptives » (J. Carcopino, *Alésia et les ruses de César*, p. 25).

Le témoin César fournit au montage d'un portrait-robot des composantes qui lui donnent un caractère propre, ne permettant ni la ressemblance approximative ni la confusion avec un site quelconque.

LES COMPOSANTES DU PORTRAIT-ROBOT

Commençons par placer l'oppidum qui représente le noyau central. Un chiffre permet d'en apprécier le périmètre, c'est celui qui est donné dans la phrase *ejus munitiois quae ab Romanis instituebatur circumcitus XI milia passuum tenebat* (la ceinture du système fortifié qui était mise en chantier par les Romains tenait onze mille pas). Ce chiffre de onze mille pas est donné par les meilleurs manuscrits. Retenons-le et traçons la figure la plus simple, celle d'un carré. Ce carré enferme l'oppidum qui se dresse en brusque saillie (*admodum edito loco*), ce qui laisse penser que, de tous côtés, les flancs sont très raides, et ce qui exclut des talus convexes. Effectivement, César ayant examiné la place, l'a jugée impenable (*expugnari non posse videretur*).



Dans le laboratoire du musée le double-décimètre représentait « l'arme » principale de l'équipe des chercheurs.

Sur deux côtés, deux rivières coulent entre les versants de l'oppidum et les abrupts des collines. Puisque les collines « ceinturantes » se dressent à faible intervalle de l'oppidum et à une altitude égale, on peut se représenter quelle réalité géographique est ainsi évoquée. Il s'agit de deux vallées en gorge où les deux cours d'eau coulent entre deux bords escarpés. Il s'agit de rivières vigoureuses, puisqu'elles ont été capables d'approfondir leurs lits, dont le creusement vertical fait en sorte que les deux cours d'eau baignent effectivement le pied de l'oppidum, créant ainsi un obstacle militaire.

Si les deux rivières longeant la position d'Alésia avaient maintenu leurs cours parallèlement en se répandant dans la plaine, celle-ci aurait dû être assez large pour permettre les deux écoulements. Par la double précision qu'elle n'a que trois mille pas de longueur (4,5 km) et qu'elle est resserrée entre les collines (*intermissam collibus*), cette plaine n'est qu'un bassin fermé, soit une combe, soit une petite vallée. Ainsi définie, elle ne convient qu'à l'écoulement d'un seul cours d'eau formé du confluent des deux rivières, lesquelles font surgir, à leur sortie des gorges, une avancée en pointe suivant un mécanisme de modelé

qui se retrouve fréquemment en pays de montagne. Face à l'ouverture de la vallée, l'éperon se dresse semblable à l'étrave d'un navire, mais, pour poursuivre la comparaison, le pont peut avoir une très vaste étendue, si bien que la fortification naturelle qui paraît si remarquable à la proue, se prolonge par un plateau-couloir, espace vulnérable qu'il faut barrer à moins que la nature ne s'en charge.

Pour que la position d'Alésia ait été jugée imprenable par César, il fallait qu'elle constituât un puissant éperon barré, ce qui conduit à placer à l'arrière de l'éperon une barrière naturelle faisant face à la partie de la ceinture de collines qui se développe de ce côté, puisqu'elle ne cesse d'exister que devant l'ouverture de la plaine. Une figure losangée peut sans doute être imaginée, mais comme les rivières se dirigent l'une vers l'autre du côté de la plaine, il faut supposer qu'en amont elles s'écartent progressivement en élargissant la base du plateau. La forme triangulaire devient ainsi la plus probable.

Est-il possible maintenant d'orienter cette figure ? La colline Nord (a septentrionibus) en donne le moyen. C'est par rapport à la plaine que cette colline peut le plus fa-

cilement être située. César avait trouvé la plaine devant l'oppidum (*ante oppidum*) lorsqu'il s'était trouvé face à la position. L'itinéraire de l'armée romaine se situant grosso modo sur un axe Nord-Sud, de Lingonie vers la *Province* (*Provincia* et région des Allobroges), en passant par la Séquanie. César n'a pas pu aborder la position d'Alésia par le Sud, auquel cas il l'aurait dépassée. La plaine ne peut pas non plus être située exactement au Nord puisque c'est là qu'il convient de placer la colline dont le trop grand périmètre avait empêché qu'elle ne fût comprise dans les lignes romaines. La plaine se localise avec plus de vraisemblance au Nord-Ouest ou au Nord-Est.

LES TROIS PHASES DE LA RECHERCHE

La recherche comporta trois phases. Dans un premier temps, la liste des mots et des expressions, qui individualisaient le terrain, fut dressée. La seconde phase fut le fait du dessinateur qui eut à réaliser le montage des renseignements qui lui étaient communiqués. *La phase finale comprit l'assemblage sur un vaste panneau des feuilles de la carte d'état-major au 1/50 000^e, couvrant une surface de la Gaule telle qu'il était impossible qu'Alésia ne s'y trouvât point.* Le vaste quadrilatère ainsi découpé s'étendait de Montbard à Montbéliard au Nord et de Vienne à Chambéry au Sud. La confrontation de l'esquisse avec la carte fut menée avec lenteur et par carreaux de vingt kilomètres de côté, en allant de haut en bas et de gauche à droite.

Le premier carreau renfermait Alise-Sainte-Reine. Il apparut aussitôt qu'il y avait une dissemblance complète entre le Mont-Auxois et le portrait-robot d'Alésia : pas de montagne Nord, mais à sa place la vallée du Rabutin. Pas de plaine serrée entre des collines et limitée à 4,5 km (3 000 pas) dans sa longueur, mais l'immense étendue des Laumes. Pas de fleuves venant « laver » le pied de l'oppidum et contribuer à sa défense, mais deux petits cours d'eau coulant tranquillement dans leur vallée respective. *Pas de place pour 80 000 hommes sur le plateau, à moins d'un « camp de concentration », et pas de citadelle.* A côté



Le site de Chaux des Crotenay est situé à une douzaine de kilomètres au Sud de Champagnole, localité que traverse la R.N. 5 Dijon-Genève. Sur la carte, le camp gaulois est délimité par le tracé discontinu et prend la forme d'un triangle de quatre à cinq kilomètres de côté.



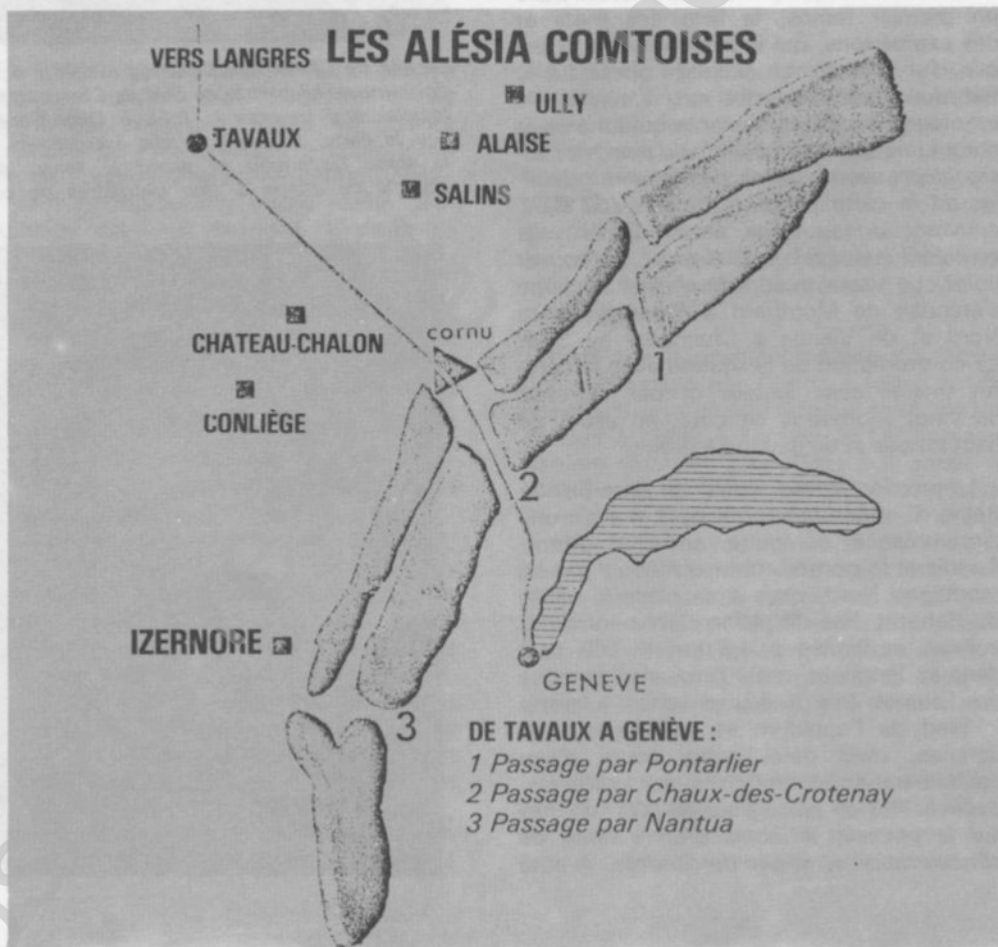
de ces lacunes, il apparaissait un surplus embarrassant, le Penneville, qui aurait obligatoirement joué un rôle essentiel si Vercingétorix avait organisé là sa résistance. Car le Mont-Auxois n'est que la partie extrême d'un plateau-couloir de plus de vingt kilomètres de longueur.

Alise-Sainte-Reine étant mise de côté, la recherche se poursuit. Nous avons examiné systématiquement tous les points qui avaient la moindre apparence de rapprochement avec le portrait-robot, en recourant aux photographies aériennes quand cela était nécessaire. Nous avons ainsi étudié plus d'une centaine de sites et ceux-ci étaient particulièrement nombreux en Côte-d'Or, qui offrait un véritable damier de magnifiques oppidums. Dans ce relief, Vercingétorix n'aurait eu que l'embaras du choix s'il avait voulu stopper l'armée romaine se dirigeant vers la Saône en venant de l'Ouest.

Les « Alésia » comtoises...

Lorsque nous avons abordé le Jura, nous avons rencontré les « Alésia » comtoises qui s'établissent sur un arc de cercle orienté du Nord-Est au Sud-Ouest et qui sont autant de portes d'entrée de la région montagneuse. Ce sont Uilly, Alaise, Salins, Château-Chalon et Conliège.

Uilly a été proposé par A. et G. Gauthier (*Alésia, métropole disparue*, Le Puy, Lyon, Paris, 1963). Entre Ornans et Cléron, la vallée de la Loue s'élargit à 2 km sur une longueur d'environ 10 km. La Loue reçoit sur sa rive gauche des ruisseaux qui ont découpé un plateau pour en isoler trois collines. La colline orientale est celle qui porte le Bois d'Uilly, mais la colline centrale de Chaussagne est la plus importante et la plus « militaire », car on y voit les ruines du château fort de Saint-



Denis. Ces positions ne verrouillent pas la route qui va de Besançon à Pontarlier.

Alaise, la vieille rivale d'Alise, comprend trois collines, Mouniot, Chateleys, Chataillon, séparées par des combes à pentes très accentuées ; elles sont dominées d'une centaine de mètres par le plateau de Fertans. La Conche est un mince rivelet qui coule dans la petite plaine de Myon sans jamais baigner le pied de Mouniot. Le secteur n'est desservi que par des routes secondaires.

Salins possède une plaine en trop et un *flumen* en moins, car la Vache n'est qu'un ruisseau et la Furieuse ne lèche pas le pied de l'oppidum sur l'un de ses flancs. Les partisans de Salins-Alésia veulent placer l'*urbs* en bas de la colline, à l'emplacement de la ville actuelle, ce qui est en contradiction absolue avec le texte de César.

Château-Chalon est une haute butte admirablement fortifiée par la nature en avant du plateau de l'Heute, mais sa superficie est singulièrement faible, une quarantaine d'hectares seulement.

Le plateau qui s'étend entre Montaigu et Revigny présente face à Conliège un front naturellement fortifié dont la vue est spectaculaire, mais cette belle défense ne se répète pas du côté opposé.

Il n'était pas possible de retenir aucun de ces sites et nous approchions du Haut-Jura. Le nœud des routes qui aboutissent à Champagnole montre qu'il y a là un carrefour d'une extrême importance. Au Sud, entre Champagnole et Syam, nous regardions l'étroit goulet où passent en se chevauchant la Départementale 127 et la voie ferrée. Au confluent de la Saine et de la Lemme, à l'endroit où la plaine aurait pu s'allonger, elle nous a paru comme obstruée par un bouchon de forme triangulaire. Un site privilégié se détachait tout à coup sur la carte et s'isolait de lui-même. Nous avions devant les yeux un saisissant éperon remarquablement barré par une suite de collines alignées comme au cordeau et formant le plus puissant des murs naturels.

Cette position fortifiée était protégée sur ses deux flancs par deux rivières, la Lemme et la Saine, dont les gorges cré-



Au Sud de Poligny, Château-Chalon se dresse sur une falaise calcaire au-dessus de la plaine de la Bresse.

aient de gigantesques douves. En avant, s'étendait une petite vallée. Quant à la montagne Nord, elle était « exacte au rendez-vous ». Cette reconnaissance d'un « visage » réclamait toute une série de vérifications. Les mesures d'abord. *Tout cadrait*. Le périmètre de 15 km de l'oppidum correspondait aux dimensions données par César. La petite vallée était serrée entre des collines et se développait exactement sur 4, 5 km dans sa longueur. La montagne Nord était extérieurement massive ; creuse à l'intérieur, elle était comme prédestinée à recevoir les 60 000 hommes des troupes d'assaut du chef gaulois Vercassivellaunos.

Où étions-nous dans le cadre régional ? Dans un site perdu du Jura, sans importance stratégique et en dehors des grandes voies de communications ? Que non pas. La position coiffait la R.N. 5, la *Route blanche*, celle menant à Genève ! Toutes les voies confluaient si bien au Nord que la traversée de l'oppidum était déjà un passage obligé avant même le col du Morbier. Elle barrait la ligne de retraite Langres-Genève, telle qu'elle est déterminée par l'analyse objective du texte où César précise son itinéraire « le plus facile » (*facilius*) pour éviter de se heurter aux gros des troupes gauloises, tout en gagnant par le chemin le plus court le pays des Allobroges, qui est aujourd'hui la Savoie.

La topographie des lieux

Cette vue de la plaine de Syam (la plaine de 3 000 pas) a été prise du haut du belvédère des Gîts de Syam, c'est-à-dire du haut de la forteresse gauloise (Arx) où Vercingétorix avait placé son observatoire. Au fond se trouve le village de Syam, au pied de la Côte Poire derrière laquelle se trouve le village de Crans, où d'intéressantes découvertes de vestiges romains ont été réalisées. A droite, à flanc de coteau la flèche indique l'emplacement du camp des deux légats romains. C'est le mont Nord des écrits de César.

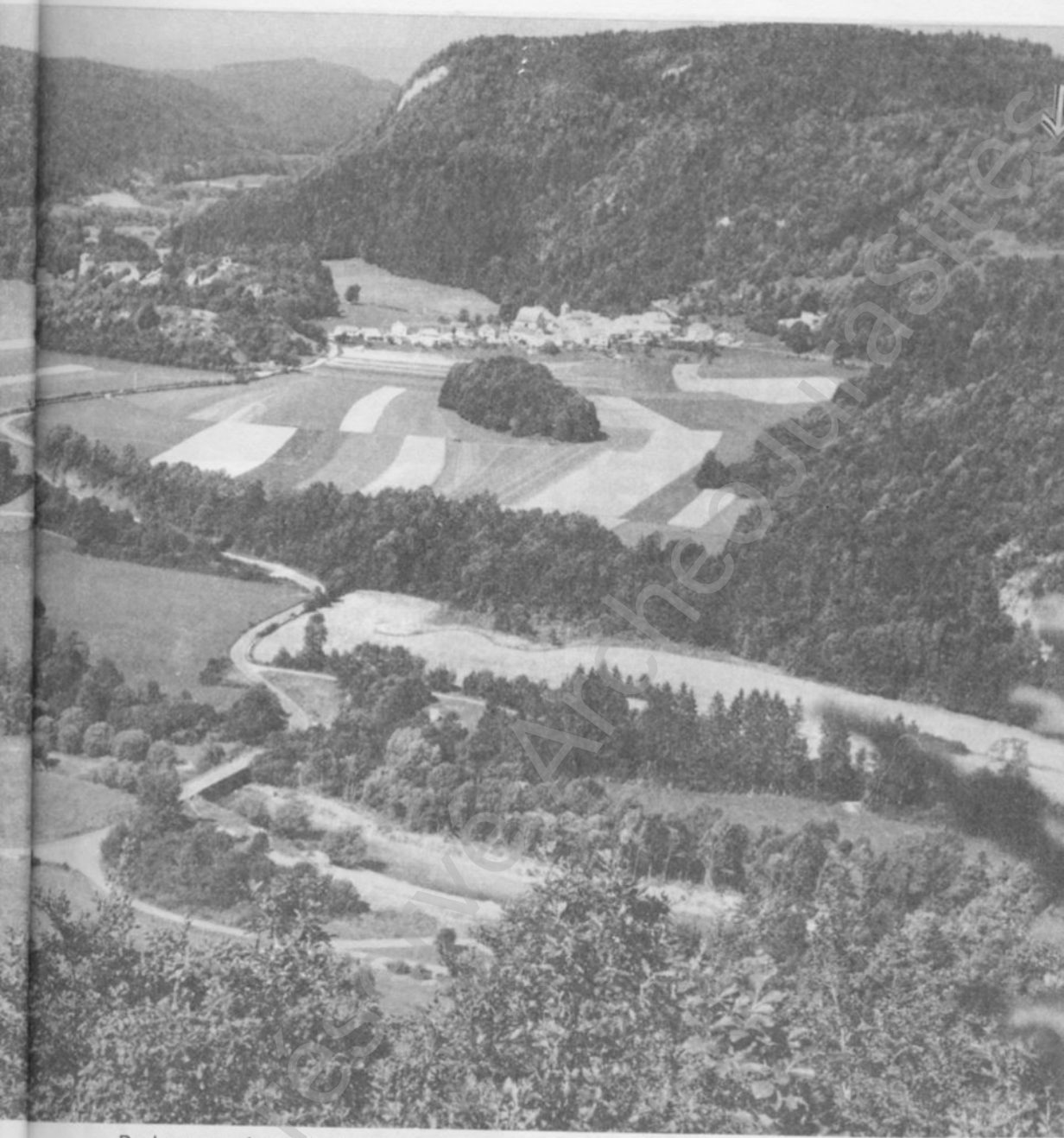
Le voyageur longe l'oppidum de Chaux des Crotenay et ne le voit pas. Il passe dans des fonds, n'a jamais de recul et la configuration des lieux lui échappe.

Sortons l'oppidum de son encastrement et plantons-le dans un espace dégagé, par exemple à la place du Mont Rivel, qui domine Champagnole. Il occuperait une superficie deux fois plus grande. Il surplomberait la plaine d'une hauteur sensiblement égale, soit de plus de 200 m, mais au lieu de la forte pente qui confère au Mont Rivel son profil trapézoïdal, c'est un front de hautes falaises qui frapperait la vue. L'aspect général serait celui d'une forteresse naturelle protégée sur tout son pourtour et présentant de rares accès faciles à garder.

La forteresse possède aussi ses douves avec les deux rivières qui bordent ses

flancs. Elle élève au Nord une citadelle menaçante, enveloppée d'un haut mur calcaire à parois verticales qui la fait ressembler à celle de Besançon. Elle se défend au Sud par des hauteurs alignées sur un même axe, formant la base linéaire d'une gigantesque fortification de plan triangulaire et d'une surface de 1 000 hectares.





Replaçons maintenant l'oppidum dans son cadre géographique. C'est un grand éperon barré découpé par des ravins étroits dans le plateau qui s'étend du lac de Chalain à Nozeroy. Son corps fait saillie en avant de la première chaîne du Haut-Jura. Sa barrière est constituée par le Racht, les Petits Épinois et la Montagne Ronde, qui sont dans le prolongement du « mont », lequel

présente une muraille continue de Pontarlier à Nantua. Deux rivières, la Saine et la Lemme, ont percé cette muraille à 5 km de distance pour couler ensuite dans les défilés qu'elles ont creusés. Le bassin qui les reçoit est une petite plaine très encaissée (*intermissam collibus*) entre les abrupts des collines qui l'enserrent. Leur confluent a sculpté l'éperon des Gits de

Syam qui se dresse brusquement (*admodum edito loco*) à 250 m au-dessus de la vallée de Syam, longue de 3 000 pas et n'ayant guère plus d'un kilomètre de largeur *ante oppidum*.

Le découpage de l'oppidum dans un même plateau fait que les collines voisines l'égalent en hauteur (*pari altitudinis fastigio*) et l'étroitesse des gorges qui créent son isolement ne laisse qu'un faible espace entre leurs bords (*mediocri spatio interjecto*), cette même étroitesse forçant les eaux des deux rivières à lécher le pied des falaises sur deux côtés (*cujus collis radices duo duabus partibus flumina subluabant*).

L'oppidum défend un seuil. Il contrôle la route de Genève qui l'a toujours traversé et qui passe encore dans une de ses parties, malgré les travaux des Ponts-et-Chaussées qui lui ont ouvert les gorges de la Lemme. Il constitue un verrou absolu puisqu'il faut pénétrer dans son enceinte si l'on veut se diriger vers la Suisse. Si on ne passe pas par là, il faut aller chercher une autre porte : au Nord, celle de Pontarlier ; au Sud, celle de Nantua et du Défilé de l'Écluse.

Considérons maintenant l'éperon barré dans sa surface de 1 000 hectares. Un bombement de terrain en occupe le centre. Au Nord, s'étend le bois de Derrière Cornu et, au Sud, s'étendent le bois des Gressets, la forêt du Rachet et celle de la Montagne Ronde. Entre ces zones forestières, le plateau sommital (*in colle summo*) est actuellement couvert de pâturages. Entouré d'une enceinte, il offre une surface de 120 hectares disponibles pour un habitat permanent et un centre d'accueil pour une population voulant échapper à un danger et cherchant un refuge.

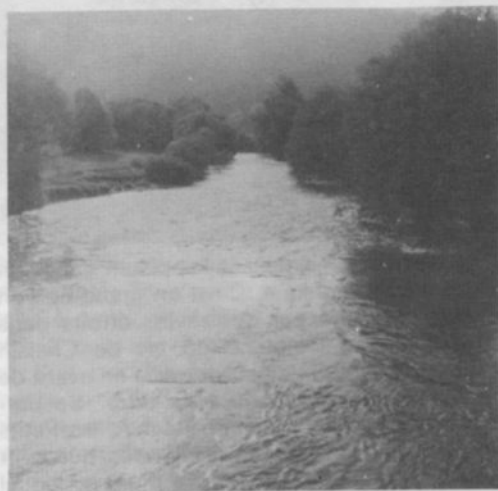
Le village de Chaux des Crotenay et le hameau de Cornu ont été bâtis dans des dépressions. Le château fort médiéval a été édifié sur une butte au Sud de Chaux des Crotenay ; il surveillait la vieille route de Genève qui traversait le plateau et se dirigeait vers le col du Gyps.

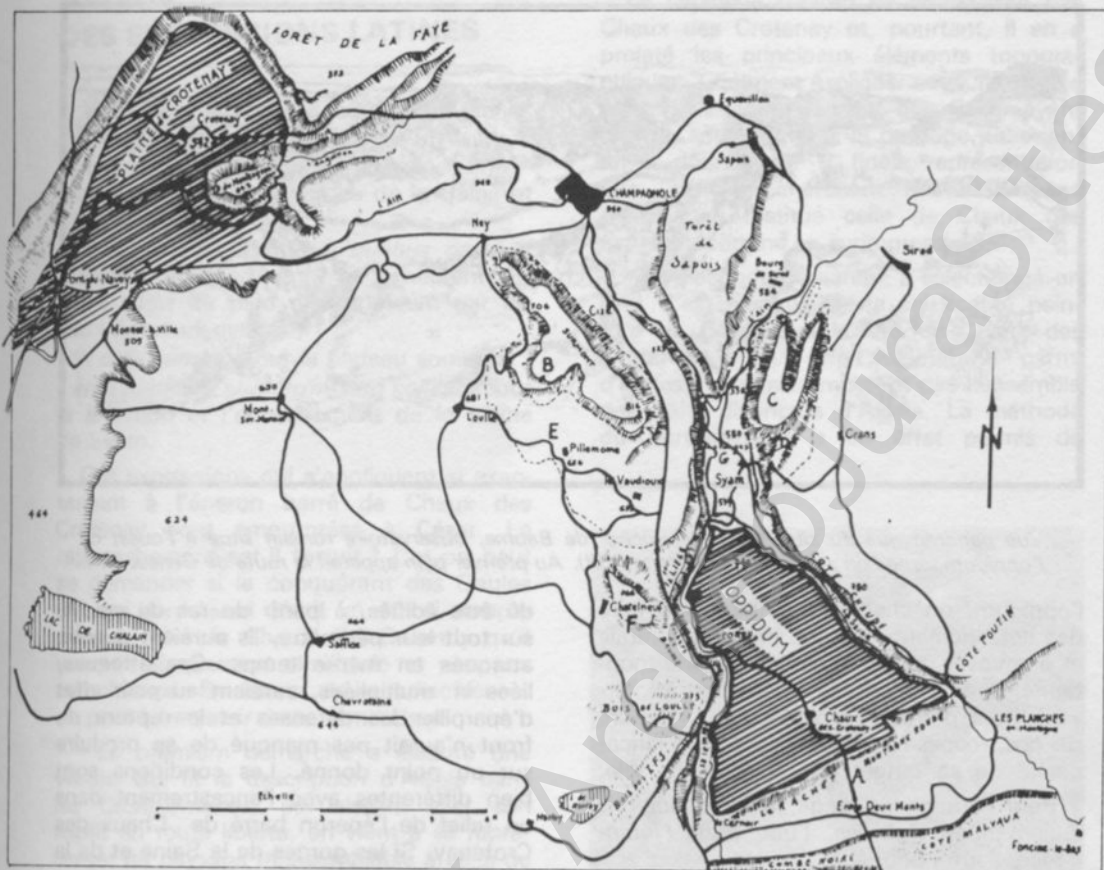
Ces installations humaines n'ont recouvert qu'une partie seulement du grand éperon barré. Pour que celui-ci fût occupé dans toute son étendue, il y fallait la concentration d'une armée. Or, la position avait une vocation militaire tant pour interdire un passage que pour y soutenir un siège. Elle



verrouillait une porte, que l'on veuille entrer ou sortir.

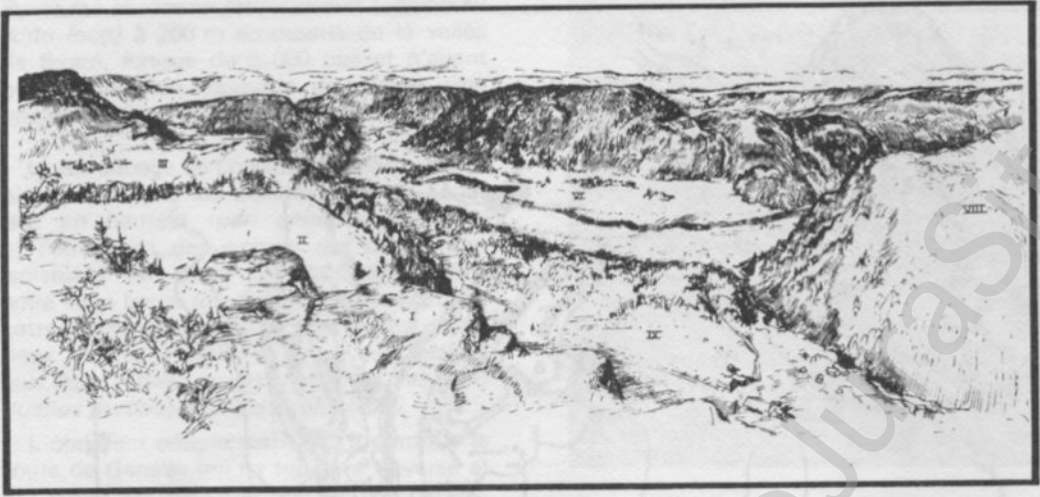
Une armée en retraite vers la Suisse se trouvait bloquée. Si elle tentait de contourner la défense, elle ne trouverait plus que des passages étroits où les colonnes s'étiraient en un long ruban exposé aux embuscades. Celles-ci pouvaient être montées soit sur le parcours de la vieille voie, qui n'est guère qu'un sentier, escaladant la Côte Malvaux, soit dans les défilés de la Saine vers Foncine et de la Lemme vers Saint-Laurent. Avec des troupes massées sur





Cette carte réunit les deux éléments fondamentaux du texte de César: une plaine située à peu de distance de marche (une quinzaine de kilomètres de l'oppidum gaulois) et cet oppidum au Sud de Champagnole. A gauche (partie hachurée) s'étend la plaine de Crotenay, entre la forêt de la Faye et le site de Pont-du-Navoy, où passait alors la route antique. De nos jours Crotenay comporte un aéroport. Ce site était donc très approprié pour l'évolution d'unités de cavalerie. Au sud-est de Champagnole, la partie hachurée triangulaire représente l'oppidum gaulois, bordé de part et d'autre par les vallées de la Saine et de la Lemme. La R.N. 5 Dijon-Genève longe aujourd'hui cette position par la gauche, c'est-à-dire par la vallée de la Lemme.

Dans ses écrits, César mentionnait une rivière bordant au plus près le pied de la colline. Le document en haut à gauche montre la Saine au sortir de sa vallée devant l'oppidum, massif que l'on aperçoit de face: Il convient de noter la largeur de ce cours d'eau et le fait que sur un dessin du XIX^e siècle cette éminence ne comportait pas de végétation arbustive. En bas le document montre la Saine s'écoulant en direction de la plaine de Syam. Là encore on notera la largeur du lit de la rivière et son importance.



Vue panoramique du site depuis le Rocher de Baume, observatoire romain situé à l'ouest de l'oppidum, que l'on aperçoit sur la droite (VIII). Au premier plan apparaît la route de Genève (IX).

l'oppidum, un chef était à même de faire des détachements sur une position centrale et d'envoyer des commandos dans la montagne, le gros des forces étant prêt à intervenir pour détruire l'arrière-garde et fondre sur des troupes harcelées, mises dans l'incapacité de se ranger en ordre de bataille.

Pour soutenir un siège, deux conditions étaient aussi réalisées, l'une pour l'*intendance*, l'autre pour la *résistance*.

Il y avait place pour parquer de nombreux troupeaux et pour stocker des vivres. Quant à l'eau, elle était fournie en abondance par de multiples sources et par la possibilité de puiser dans les rivières. L'approvisionnement étant assuré, les assiégés étaient capables de supporter un long blocus.

La résistance était facile à organiser avec une garnison assez nombreuse pour être répartie sur un périmètre de 15 km, où les obstacles naturels offraient partout des points d'appui. On voit que les troupes nécessaires à la défense de la forteresse devaient être considérables, mais le siège lui-même ne pouvait être entrepris que par des forces très importantes. Le siège était à l'échelle d'une bataille d'armées.

L'armée assiégeante aurait difficilement établi un blocus efficace si la forteresse avait été entourée d'un anneau de plaines. Dans ce cas, les retranchements auraient

dû être édifiés, à partir du ras du sol et, sur tout leur périmètre, ils auraient pu être attaqués en même temps. Ces attaques, liées et multipliées, auraient eu pour effet d'éparpiller les défenses et la rupture du front n'aurait pas manqué de se produire sur un point donné. Les conditions sont bien différentes avec l'encastrement dans un relief de l'éperon barré de Chaux des Crotenay. Si les gorges de la Saine et de la Lemme protègent ses flancs, elles permettent aussi à l'assiégeant une économie de moyens. Comme de crête en crête on ne peut s'aborder, il suffisait de placer là des postes de gardes. Par contre la plaine *ante oppidum* était particulièrement vulnérable et, pour y asseoir un barrage efficace, il était nécessaire d'organiser un front fortifié capable de résister à l'assaut de milliers de combattants, ce qui exigeait aussi d'y maintenir de gros effectifs.

Au fond s'étend la plaine de Syam et le village du même nom (VI). Au-dessus se trouve le Camp Nord au flanc de la Côte Poire (VII) précédant le village de Crans (X). Au premier plan, de g. à dr. se trouvent la colline de Surmont (où se concentra l'armée de secours (IV), la plaine du Vaudioux (III) et le camp romain de Châtelneuf (II)

L'oppidum et la Saine



VALEUR DES EXPRESSIONS LATINES

Nous avons inséré des expressions latines dans notre description de l'oppidum :

- *pari altitudinis fastigio et mediocri interjecto spatio* pour les gorges de la Saine et de la Lemme ;

- *cujus collis radices duo duabus partibus flumina subleebant* pour le lèchement sur deux côtés du pied de l'oppidum par les eaux des deux rivières ;

- *in colle summo* pour le plateau sommital ;

- *ante oppidum et intermissam collibus* pour la situation et l'encaissement de la plaine de Syam.

Ces expressions qui s'appliquent si exactement à l'éperon barré de Chaux des Crotenay sont empruntées à César. Le rapprochement est-il fortuit ? Car on peut se demander si le conquérant des Gaules n'a pas par hasard décrit un site si comparable à celui de Chaux des Gotendy qu'il y aurait simplement similitude et non pas coïncidence. En faveur de la coïncidence, on peut faire valoir deux démarches.

• La première démarche a élaboré une vision. Qui lit la description d'Alésia dans les *Commentaires*, en laissant aller son esprit en toute liberté, en vient à se représenter un paysage très semblable à celui de Chaux des Crotenay. C'est le cas du capitaine Gallotti, officier de l'armée impériale du Second Empire qui, gardant son indépendance de jugement malgré l'engouement de son souverain pour Alise-Sainte-Reine, écrit : « *La description de César parle aux yeux presque aussi complètement qu'une carte topographique. Les collines voisines de celle qui supportait l'oppidum et qui l'égalaient en hauteur faisaient partie, avec elle, d'un même plateau découpé par des ravins étroits. Les collines devaient présenter des flancs de même inclinaison que ceux qui rendaient l'oppidum imprenable d'assaut, et conséquemment elles entouraient la colline centrale d'un cercle aussi infranchissable pour les Gaulois que l'était celle-ci pour les Romains. Sur les hauteurs les Romains n'avaient besoin que des retranchements habituels, mais en plaine il leur fallait des obstacles puissants pour résister aux attaques d'une masse énorme de Gaulois poussée au désespoir* » (1).

Le capitaine Gallotti ne connaissait pas Chaux des Crotenay et, pourtant, il en a projeté les principaux éléments topographiques. Comment expliquer cette rencontre autrement qu'en pensant que César ayant eu, lui, sous les yeux le paysage jurassien, en a donné une si fidèle représentation que l'officier, cherchant à fixer l'image d'Alésia, a restitué celle de Chaux des Crotenay comme en surimpression.

• La seconde démarche a sélectionné un lieu. C'est à cause de la saisissante peinture de César que le site de Chaux des Crotenay a pu être sélectionné parmi d'autres qui ne rassemblaient pas l'ensemble des traits distinctifs d'Alésia. La méthode du portrait-robot a en effet permis de



retrouver une place en parfaite conformité avec la description césarienne. Les termes singulièrement précis utilisés par César ne permettaient pas de confusion. Aussi avait-il été possible de dessiner un schéma et de rechercher sur la carte une configuration topographique superposable à ce schéma. Cette recherche a trouvé son aboutissement avec la découverte de l'éperon barré de Chaux des Crotenay.

En suivant César, le capitaine Gallotti avait en fait déjà construit un portrait-robot littéraire, mais il ne s'en était pas

(1) L. Gallotti, *Etude des travaux du siège d'Alésia*, dans *Mémoires de la Société d'Émulation du Doubs*, I, 1865, p. 340.

servi pour trouver sur la carte le lieu ainsi désigné. La recherche sur carte à partir d'un portrait-robot graphique n'a pas été vaine quand l'expérience a été tentée. Elle a fait sortir de son incognito un grand éperon barré, alors qu'il n'apparaissait qu'en vision dans l'évocation du capitaine Gallotti. A vrai dire, la configuration géographique du site de Chaux des Crotenay n'avait pas été sans retenir l'attention des géographes. Elle est figurée dans l'*Atlas aérien de la France* (2).

Les auteurs de cet ouvrage ont puisé dans les archives photographiques mises à leur disposition. Ils y ont trouvé, provenant d'une mission exécutée par des aviateurs américains au cours de la campagne de 1944-1945, un cliché pris à haute altitude du plateau de Chaux des Crotenay et de ses environs. Frappés par l'étrangeté géographique du site, ils lui ont accordé un traitement de faveur en présentant son image en pleine page.

Si l'on passe à l'environnement de l'oppidum, on trouve, à leur place, deux collines extérieures qui ont joué un rôle important dans l'affaire d'Alésia : la colline Nord et celle où l'armée de secours avait établi son campement.

La côte Poire est située exactement au Nord (*erat a septentrionibus collis*). Longue de 2,500 km et large d'un peu plus d'un kilomètre, elle borde à l'Ouest la plaine de Syam et domine à l'Est la combe de Crans. Son grand périmètre (*propter magnitudinem circuitus*) aurait demandé un développement supplémentaire de 7 km s'il avait fallu la comprendre dans les lignes du blocus. Son sommet méridional domine un pâturage en légère pente (*loco et leniter declivi*) qui est la Grange d'Aufferin. Là est la racine d'un col qui se développe sur près de 2 km de longueur du Nord au Sud et qui offre un espace vulnérable (*paene iniquo loco*) dans le cas d'une attaque qui, débouchant de la combe de Crans, aurait pour objectif l'invasion de la plaine de Syam. La Côte Poire, qui est massive sur ses flancs, se creuse à l'intérieur, offrant la possibilité d'une concentration et d'un



camouflage de tout un corps de bataille destiné à être lancé à l'attaque du col, qui est tout proche.

La seconde colline est celle de Surmont. Elle s'étend de Ney jusqu'au plateau du Vaudioux sur une longueur de 5 km. Sa pointe méridionale se trouve à 1,500 km de la grande esplanade de Syam, où la défense romaine de la plaine pouvait s'accrocher. Elle se situe à 2 km de l'éperon de Châtelneuf, qui protégeait comme un fer de lance le côté occidental du blocus, décourageant toute tentative d'attaque sur ce flanc. Ce même éperon défendait une esplanade de 40 hectares, véritable camp donné par la nature.



(2) P. Deffontaine et M. Jean-Brunhes Delamarre *Atlas aérien de la France*, Paris, 1964, T. V, p. 162, n° 273.

LA RECHERCHE SUR LE TERRAIN



La conduite de la recherche sur le terrain a été entreprise conformément aux impératifs du portrait-robot. Ce n'est pas en nous promenant ou en prospectant au hasard que nous avons fait des découvertes. C'est en allant directement vers les points prédéterminés qui avaient été marqués sur la carte en fonction des renseignements donnés par César.

En fait de vestiges, dans quelque endroit que l'on puisse situer Alésia, il y a trois exigences.

- D'abord l'exigence urbaine. Il y avait une ville qui s'appelait Alésia. La ville était distincte d'une citadelle (*arx*) dont la vue s'étendait sur la plaine et sur le camp Nord des deux légats.

- La deuxième exigence est l'exigence culturelle. Alésia passait pour être une métropole religieuse. De nombreux sanctuaires devaient justifier cette renommée.

- Il y a enfin l'exigence militaire. Puisque Alésia est une bataille de blocus et de contre-blocus, il fallait d'abord trouver dans la fameuse plaine de 3 000 pas l'assiette d'un verrou assez solide pour que, attaqué par l'armée extérieure et par l'armée assiégée, le verrou n'ait pas sauté. L'exigence militaire demandait également que sur l'emplacement du camp Nord, celui qui fut attaqué par Vercassivellaunos, des vestiges indiscutables de puissants retranchements fussent découverts sur le terrain et datés par un mobilier.

Voici comment ces exigences se sont trouvées satisfaites sur le site de Syam - Chaux des Crotenay.

En haut, à g., le village de Syam et la Côte Nord. Au-dessous, la plaine et la Saine; au fond l'oppidum. Ci-dessus, l'exhumation d'une plate-forme supportant des engins.

L'EXIGENCE URBAINE

Alésia était une ville (*urbs*) construite sur une *collis*. La *collis* prise dans toute son étendue était la position militaire occupée par Vercingétorix. Elle était plus grande que la ville qui n'en occupait qu'une partie. Comme César la situe au sommet de la colline (*in summo colle*), nous l'avons recherchée sur le plateau central et nous avons retrouvé son enceinte partiellement détruite au Sud, mais encore assez bien conservée à l'Est et au Nord. Le tronçon oriental est parallèle à la route touristique. Il est réduit à ses deux ou trois assises inférieures, ce qui est normal, car il a servi de carrière de pierres, mais il se développe sur plus de 300 m et arrive près du carrefour dit « des quatre chemins ». Un deuxième tronçon, faisant face au Nord, s'étend sur 400 m de longueur entre le « Carrefour des quatre chemins » et le voisinage de Cornu. Le mur est détruit du côté de Cornu parce que les bâtisseurs du hameau en ont utilisé les pierres. On le retrouve un peu au Sud de Cornu ; c'est le tronçon le moins long, mais aussi le mieux conservé sur une cinquantaine de mètres.

Au Sud du plateau, l'enceinte est réduite à ses fondations et à sa première assise. Elle n'en est pas moins très reconnaissable, si bien que nous avons pu relever la ceinture d'un mur de caractère « cyclopéen » entourant une surface d'environ 120 hectares.

Le plateau central a fait l'objet d'une organisation particulière. Il y a donc possibilité d'y placer l'oppidum lui-même, *oppidum ipsum*, celui qui était réservé aux hommes et aux troupeaux. C'est un oppidum mixte, où l'on peut distinguer, grâce à un mur divisoire, une zone d'habitat et une aire de refuge permettant d'accueillir, dans cette zone protégée, la population des alentours accourue en cas de danger. Cette hypothèse s'accorde avec la notion d'oppidum des Mandubiens (les Mandubiens étant les bénéficiaires de l'oppidum-refuge) tandis qu'une ville s'étendait à côté, telle Alésia. Dans cette ville, comme dans toutes les villes gauloises, les maisons étaient en bois et Alésia a été incendiée.

Voici l'enceinte de la ville (*Urbs*) telle que la découvrirent les chercheurs après élagage des taillis. Ce tronçon de mur mesure une soixantaine de mètres de longueur. Son aspect « cyclopéen » le fait estimer à l'époque proto-historique.



On voit que l'oppidum, habitat et aire-refuge, ne comprend pas la totalité de l'éperon barré, mais seulement son bombement central. L'éperon barré tout entier n'a pu devenir un seul vaste oppidum que lorsqu'il a été occupé par l'armée de Vercingétorix et transformé en camp retranché, ce qui lui conférait une unité militaire. D'où la distinction que l'on trouve chez César entre oppidum tout court et *oppidum ipsum Alesia*.

Il y avait aussi sur le site d'Alésia une citadelle (*arx*) distincte de la ville (*urbs*) Il faut entendre par *arx* un réduit fermé formant un tout défensif. La citadelle de la



colline qui portait la ville d'Alésia possédait un observatoire et c'est de là que Vercingétorix aperçut l'attaque du camp Nord (*Vercingetorix ex arce Alesiae suos conspiciatus*). La citadelle d'Alésia est également mentionnée par Florus (I, XIV, 24). Comme elle est inexistante à Alise-Sainte-Reine, J. Harmand en est arrivé à poser la question : *Envisagera-t-on ici, comme avec le mot urbs peut-être, une intention de propagande destinée à imposer l'idée de la grandeur d'Alésia ?* (J. Harmand, *Alesia*, p. 49-50).

L'arx serait ainsi à réléguer dans la catégorie des choses vues gratuites. Sur le

site de Chaux des Crotenay la citadelle existe bel et bien et son individualité est remarquable. On la découvre aux Gits de Syam, qui est l'éperon de l'oppidum. Il y a là un espace d'une dizaine d'hectares clos par des falaises calcaires verticales, où l'on ne peut accéder que par un sentier qui l'aborde par le Sud. Elle possède un balcon d'où la vue s'étend sur la plaine de Syam et sur la partie du camp Nord couvrant la Grange d'Aufferin. C'est un magnifique observatoire qui prend toute sa valeur dans le cadre des derniers combats. C'est bien de là que Vercingétorix a vu la ruée des troupes de Vercassivellaunos sur le camp des deux légats et

qu'il a donné l'ordre d'escalader les *prae-rupta* à ses guerriers après leur échec devant les fortifications de la plaine.

L'EXIGENCE CULTUELLE

Les monuments culturels que nous avons pu inventorier sur l'éperon barré de Chaux de Crotenay sont nombreux et ils sont répartis aux quatre points cardinaux.

Au Sud, ce sont les deux cents tumulus qui se trouvent derrière le château fort sur la pente qui descend vers le Racht. Ils sont groupés à l'intérieur d'une ellipse, d'un kilomètre de grand axe, bornée par un muret. Nous n'avons pas encore eu la possibilité d'étudier ces monuments. Nous avons retrouvé dans les archives l'indication que le champ s'appelait jadis « le champ des mottes » ; c'est donc que pour les habitants du pays il s'agissait bien de tumulus et non pas de murgers.

C'est à l'Est que se trouve l'ensemble le plus complexe qui se développe sur plus d'un kilomètre, allant de la Ferme des Combes au « Carrefour des quatre chemins ».

Entre la Ferme des Combes et le taillis des Abattois (cote 741), les monuments se succèdent sur la pente, monuments en pierres sèches, les uns en forme de grande barque, d'autres triangulaires, d'autres quadrangulaires. Le plus curieux d'entre eux est une construction à deux niches superposées qui donne une impression de recherche architecturale.

Le taillis des Abattois (cote 741) présente un double intérêt. Il est le centre d'une organisation culturelle et le point de départ d'une voie antique dont la fonction était de desservir des installations culturelles. Entouré d'un mur épais et peu élevé, le taillis renferme une dizaine de structures à écoulement, parallèles et orientées à l'Est. Chacune de ces structures est dominée par deux tumulus en ligne. Au-dessus d'elles et à l'intérieur de l'enceinte, une terrasse a été comme réservée à l'usage des gens qui assistaient à l'accomplissement de rites. Dans le voisinage immédiat, on voit un monument à deux plates-formes au milieu des bois. La plate-forme supérieure se termine par un arrondi, au centre duquel



on a aménagé une sorte de fausse porte, surmontée d'une niche. Sur la plate-forme inférieure, un caveau bien organisé, couvert d'une grosse dalle renfermait une pierre en forme de carapace de tortue posée avec soin sur un petit dallage. Car, dans ces monuments, soit dans les alvéoles, soit dans des caveaux, les ex-voto sont des pierres. Celles-ci peuvent être de forme triangulaire ou ovoïde ; elles peuvent aussi rappeler plus ou moins la forme d'un animal, oiseau ou tortue. En contrebas du monument à deux plates-formes, une construction circulaire, dont le fond est équipé d'un foyer très primitif, a manifestement servi à faire du feu.

Du taillis des Abattois part une voie antique, parfaitement inconnue des gens du pays. Elle est dans sa plus grande partie ensevelie sous l'herbe des pâturages ou recouverte d'arbres épineux. Elle prononce des courbes que le charroi normal n'a aucune raison d'emprunter. Cette voie remonte jusqu'au « Carrefour des quatre chemins » pour, de là, filer jusqu'aux bâtiments de la colonie de vacances des Messageries Maritimes, près desquels elle s'établit sur un remblai, renforcé de gros blocs de pierres, sur une cinquantaine de mètres de longueur. Elle dessert l'ensemble culturel du Nord qui s'étend sur deux petites combes adjacentes, organisées avec des balcons qui s'appuient sur de puissants murs de soutènement.

Les deux grands ensembles culturels, les Abattois à l'Est et les deux combes ad-

jacentes au Nord, sont reliés par la voie antique qui ne cesse pas sur tout son parcours d'être bordée par un échelonnement de monuments culturels. Dans ces monuments, l'art étant très relatif, on observe une variété dans les conceptions et une certaine prétention architecturale. A côté de constructions à hémicycle, qui sont très particulières, les autres, bâties en pierres sèches, sont loin d'être identiques. Il y a des façades où on a voulu imiter une fausse porte, à la base de laquelle on a placé un quartier de roche triangulaire, pointe dirigée vers l'extérieur. L'ouvrage le plus élaboré est celui qui présente deux niches superposées et qui est couronné d'un bloc conique faisant l'effet d'une petite coupole.

L'EXIGENCE MILITAIRE

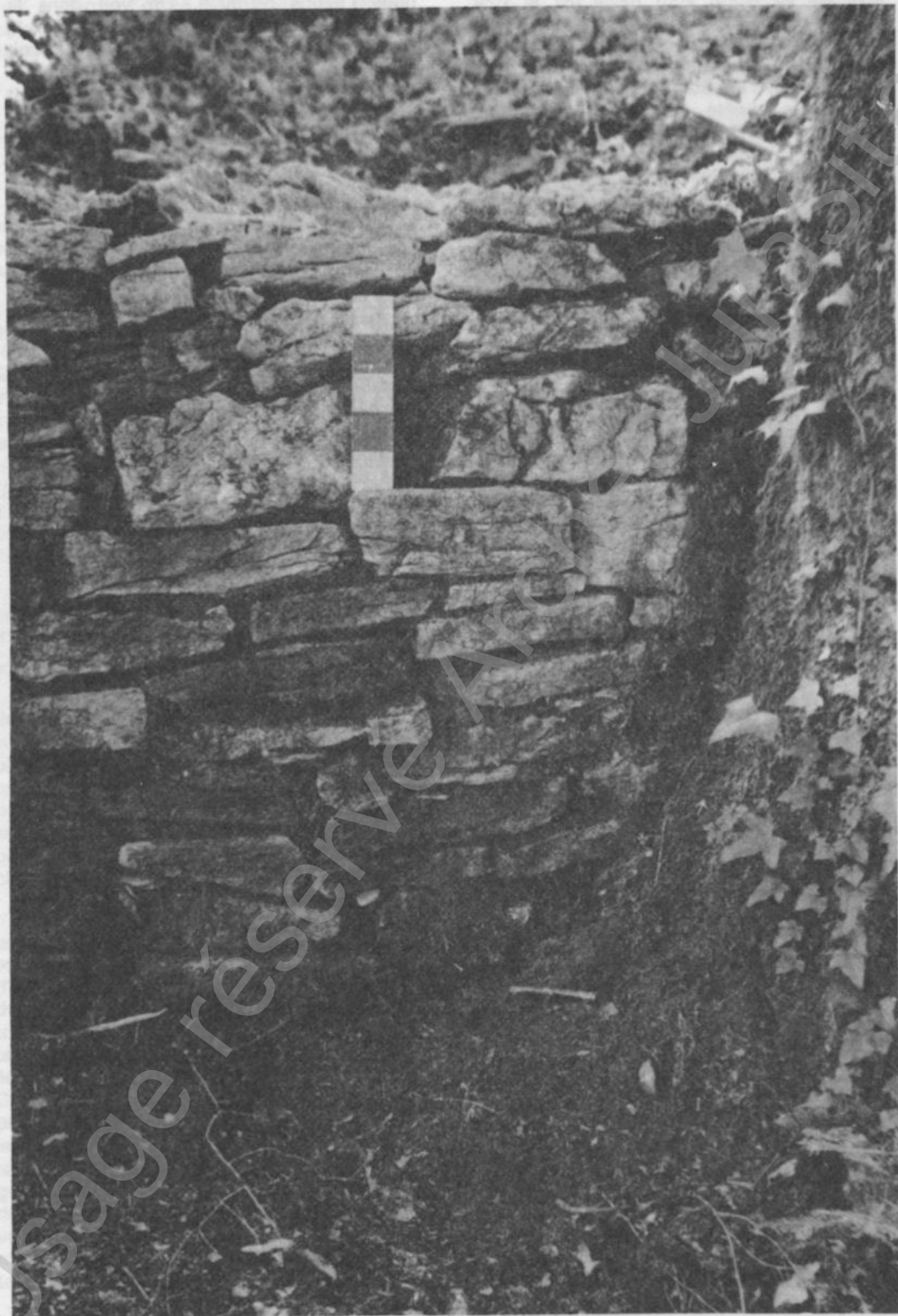
Sur le plan militaire, la plaine de 3000 pas est la plaine de Syam. Si l'on place les 80 000 hommes de Vercingétorix sur l'éperon barré de Chaux des Crotenay, pouvant attaquer en masse au Chaibatalet, et l'armée de secours pouvant attaquer à partir du Nord de Syam, comment le verrou de la plaine a-t-il pu tenir ? Le verrouillage,

A g., monument à deux plates-formes. La supérieure se termine par un mur en pierres sèches demi-circulaire, avec au centre une « fausse porte », dominée par une niche et surmontant un quartier de roche triangulaire orienté à l'est. Ci-dessous, le Mur militaire romain de la Grange d'Aufferin a été dégagé des broussailles sur 200M.

nous l'avons retrouvé. On voit dans le Chaibatalet une dépression qui révèle le fossé d'arrêt de 20 pieds, dont on aperçoit la coupe dans un méandre de la Lemme. La Saine barrant la plaine, il est évident que c'était chose facile pour César de dériver l'eau de cette rivière pour la faire couler dans un fossé. Près du pont qui enjambe la Saine, il y a un castellum pentagonal que nous avons déjà « interrogé » sans avoir pu faire les fouilles multiples qui seraient nécessaires. *Nous avons pu néanmoins constater que sa plateforme était bordée à l'Est par une berme et par un fossé. Un méplat (qui vient d'être abîmé par les bulldozers) s'étendait comme un bastion en avant du talus qui fortifie la grande esplanade sur laquelle le village de Syam a été bâti.* Pour compléter le bouclage, les buttes qu'on appelle les Châtelets, près du confluent de la Saine et de la Lemme, ont joué un rôle considérable. Nous avons pu dès lors constater que la plaine, avec une défense articulée sur ces parties naturelles, avait pu effectivement résister aux deux poussées Nord et Sud.

Le dispositif de la plaine, si efficace fût-il, risquait d'être tourné. Entre le sommet Sud de la Côte Poire et la plus proche hauteur





méridionale, un col se développe sur près de 2 km de longueur. C'est là que l'on peut situer le célèbre camp Nord, installé par César en position défavorable, et qu'il avait dû faire occuper par deux légions.

Les vestiges de ce camp existent aussi bien à la Grange d'Aufferin que sur la partie de terrain en bordure de la combe de Crans. A l'Ouest de la Grange d'Aufferin, un mur que nous avons appelé « mur militaire » est long d'environ 200 m. Il est constitué d'un blocage entre deux parements et il est plaqué contre un talus qui devient ainsi un talus fortifié défendant le dernier plateau dont la prise aurait permis aux Gaulois de descendre sur Syam et, par conséquent, de prendre à revers les défenses romaines de la plaine. A l'Est du « mur militaire », la base d'une tour porte à son sommet des trous d'enfoncement de poteaux. Cette base de tour fait face à une paroi rocheuse taillée à la verticale, le tout formant chicane. C'est probablement la porte Nord du camp.

En contrebas, dans un champ, on a trouvé des trous coniques forés dans le terrain calcaire et remplis de terre argileuse, présentant au fond un emplacement aménagé pour caler un pieu. Il y a grande apparence qu'on soit là en présence de *lilia* (B.G. VII, 73, 5-8).

Les fortifications sont spécialement bien conservées en bordure de la combe de Crans, où le terrain rocheux ne permet pas à la charrue de passer. Sur toute l'étendue du col, le sol inégal offre une série de ressauts parallèles, entre lesquels s'intercalent des bandes horizontales de terrain. Une première ligne de défenses fut accrochée au ressaut qui se déploie face à l'Est, du côté où l'ennemi pouvait attaquer sur un large front.

En retrait, le premier espace horizontal comportait une partie rocheuse et une partie herbeuse. Un mur étiré fut construit le long de la partie herbeuse. Entre ce long mur et les retranchements du ressaut oriental, le sol fut nivelé, ce qui permit d'obtenir des matériaux de construction, tandis que le nivellement fut conduit de manière à présenter des surfaces horizontales ou en pente légère suivant les besoins généraux de la défense. La bande

fortifiée ainsi créée fut traversée d'un bout à l'autre par un chemin de ronde entre deux *vallum*. Véritable épine dorsale de tout le système, ce chemin de ronde, établi en crête, permettait une ventilation des renforts sur les points menacés et constituait lui-même une longue courtine où l'on pouvait parer aux attaques sur les deux bords. Face à la partie herbeuse, les obstacles naturels faisant défaut, des bases d'engins furent appuyées intérieurement contre le mur-rempart.

La bande fortifiée mesure 40 m de largeur moyenne. Allongée comme le pont d'un immense navire, elle a été solidement protégée du côté de son étrave. A cet endroit névralgique, un bastion a été organisé sous la forme d'un petit camp carré défendu sur tout son périmètre. Sur le côté Est de ce bastion, le versant d'un haut talus offrait un avantage donné par la nature. La crête de ce talus n'en a pas moins été armée d'un mur. Au Nord et au Sud, soit aux deux extrémités du bastion, deux murs transversaux ont été édifiés. A l'Ouest, face à la partie herbeuse, avec laquelle on se trouvait à niveau, un fossé de quinze pieds creusé en avant d'un *vallum* a parachevé la ceinture du bastion.

Au Nord de la partie herbeuse, la dépression, qui pouvait être inondée par le fort débit de la source voisine, fut utilisée à deux fins. D'une part, le plan d'eau relayait le fossé, mais il était aussi assez



Ci-dessus, détail du mur militaire de la Grange d'Aufferin.

A dr., détail du Mur « cyclopéen ». Le contraste entre les techniques atteste l'ancienneté du second.

large pour s'opposer à une facile irruption dans la prairie. Cette prairie fut transformée en nasse sur une longueur de 500 m, entre les retranchements de la bande fortifiée de première ligne et de nouvelles défenses organisées au pied du haut abrupt dominé par la Grange d'Aufferin. Cet abrupt a été fortifié à son pied par deux ouvrages principaux, redoutes à deux niveaux, l'intervalle de 200 m qui les sépare étant comblé par des ouvrages secondaires. La redoute septentrionale est voisine du plan d'eau et elle fait face au puissant bastion édifié à la pointe Nord de la bande fortifiée, l'ensemble permettant de garder fortement l'entrée de la nasse.

Ce n'est pas tout. Il ne fallait pas être surpris en cas d'attaque, afin que les défenseurs eussent le temps de gagner leurs emplacements de combat. Un poste fut installé à 250 m au Nord du petit camp carré, auquel il fut relié par le corridor d'une étroite prairie que l'on borda d'un mur sur ses deux flancs. De ce poste on pouvait surveiller l'arrivée des ennemis en direction de Sirod. L'alerte serait donnée par des coureurs et, dans les lignes, les cloches d'alarme sonneraient le branle-bas.

De toute cette organisation il ne subsiste plus sur les lieux que des traces. *La coupe du taillis et des hautes herbes, un premier nettoyage et des sondages ont fait apparaître des vestiges considérables. Le plan sommaire qui a été dressé montre la cohérence et l'importance des retranchements dans une géniale utilisation du terrain.* Les sondages ont prouvé qu'il était possible de mettre au jour tout le système dans ses moindres détails : articulation des murs, *agger, vallum, fossés, bases de tours, plates-formes d'engins.*

La technique de construction des murs est révélée par l'examen des fondations. Après piquetage du tracé, on nettoyait le sol et on comblait les inégalités par un cailloutis. C'est sur ce ballast que l'on posait les éléments lourds des parements, en remplissant l'entre-deux d'un blocage. Les trous de poteaux étaient forés en arrière du mur qui s'opposait au défoncement de la base du *vallum*. Les palissades ont, évidemment totalement disparu, mais nous avons retrouvé un grand nombre de clous forgés tout le long de la ligne de pose.



Les bases d'engins appuyées contre le mur-rempart se signalent par l'effondrement des matériaux lourds qui les constituaient. En dégageant les éboulis, on retrouve le massif initial.

Les plates-formes organisées à l'intérieur même des retranchements ont manifestement une fonction qu'il faut mettre en rapport avec l'artillerie de l'époque. Le petit camp carré du Nord, à lui seul, a reçu le renforcement de trois plates-formes. Pour cela, on a aussi bien utilisé des buttes naturelles que construit au ras du sol. La plate-forme septentrionale a fait l'objet d'un double travail avec consolidation du talus et pose d'un muret de soutènement. La plate-forme méridionale a été appuyée sur le mur Sud. Il fallait une troisième plate-forme pour contribuer à la défense du *vallum* bordant le fossé occidental. Comme de ce côté il n'y avait que le rocher, on a dû entièrement bâtir l'ouvrage. Le roc fut nivelé, après quoi on a comblé les poches par un cailloutis. Sur cette base horizontale, on a dressé verticalement des blocs de pierre serrés et bien calés. On a entassé par dessus de la pierraille, recouverte d'un lit de sable. Sur ce lit, on a disposé des dalles dont l'assemblage constitua la plate-forme. Ce solide soubassement de 1,10 m. de hauteur fut non moins solidement ceinturé. Il a été entouré d'un double parement circulaire avec blocage dans l'entre-deux. Un talus artificiel consolida l'ensemble. Cette butte en maçonnerie sèche était située à 15 m. en arrière du *vallum* bordant le fossé.

Ce fossé se développait sur 35 m. de longueur. Le maître des fortifications eut pour le créer une difficulté à surmonter. Le sol étant rocheux, il eût été trop long et trop coûteux d'effort de le creuser pour obtenir une profondeur de 2 m. sous le niveau du sol. Le fossé fut moitié creusé et moitié construit. Le rocher fut entaillé pour établir un fond trapézoïdal. Avec les matériaux récupérés par ce travail, on a élevé un mur épais pour la contrescarpe, et, pour l'escarpe, un bourrelet derrière lequel les poteaux de la palissade furent plantés dans des alvéoles que nous avons retrouvés avec leurs pierres de calage toujours en place.

Ceux qui ont édifié ces retranchements et qui y ont livré bataille ont laissé des témoins de leur stationnement et de leur combat. Ce qui a favorisé la conservation de ces témoins, c'est le roc qui affleure partout et qui s'oppose à tout labour. Le sol ne fut recouvert que d'un maigre pâturage et de taillis. Les lieux sont encore très sauvages ; situés

en dehors des routes et des agglomérations, ils devaient être encore plus déserts dans les siècles passés.

Pour les défenseurs, un assez long temps d'attente a précédé l'engagement final. Durant cette période, ils campèrent et firent popote. De là, tous ces tessons de poterie qui jonchaient le sol.

La céramique, surtout lorsqu'elle est abondante, fournit des éléments de datation. Si la poterie commune n'est pas toujours facile à situer exactement dans le temps, il en va tout autrement de celle à vernis noir, appelée abusivement « campanienne » et qui n'en est souvent qu'une contrefaçon. Dans cette catégorie et dans l'exploration d'un seul carré de 30 m. de côté, plusieurs centaines de tessons ont été recueillis. Le plus beau est un fond de patère orné au centre de deux cercles concentriques, que l'on peut rapprocher, par son vernis noir sur pâte chamois, de la « Campanienne B ».

Ci-contre, ce Mur « cyclopéen », partie orientale de l'Urbs, a été dégagé sur environ 400 m. Ci-dessous patère de l'époque de César. Ce fond de plat orné au centre de deux cercles concentriques est une contrefaçon de « Campanienne B ». Cette pièce a été découverte lors de sondages.



D'autres fragments présentent un vernis noir sur pâte rougeâtre semblable à la « Campanienne A ». Il est maintenant prouvé que ces deux groupes de « Campaniennes » ont eu des imitations tardives, car on les retrouve au milieu du 1^{er} siècle avant J.-C. Pour expliquer la présence de ces tessons on chercherait vainement une officine de potier ou des vestiges de maisons. C'est un campement dans des baraquements qui s'impose à l'observation. De nombreux clous forgés à section carrée rappellent l'existence de clôtures en bois.

Tous les clous sont bien conservés. Une très faible acidité rendait le sol exceptionnellement favorable à la protection du métal. Mêlés aux tessons de céramique il y avait des objets en fer. Malgré la faible surface prospectée, des armes ont fait incontestablement leur apparition. Ce sont d'abord des pointes coniques, fers d'épieux ou plus certainement talons de lances. Deux flèches lourdes étaient de types différents : l'un à tête pyramidale à quatre faces prolongée par une soie ; l'autre dressant une pointe triangulaire au-dessus d'une forte tige.

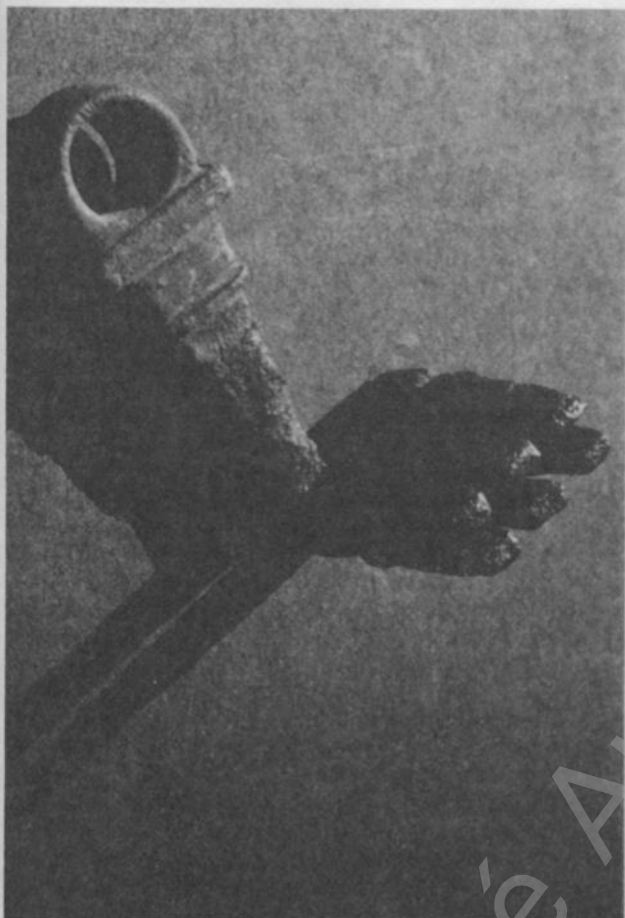
Noyé dans les tessons, un battant de cloche recouvrait le fer d'une flèche brisée. Long de 8 cm il porte à son sommet un maillon de chaînette ; son culot est de

section carrée ; il est tout à fait semblable à des battants en fer de clarines antiques. Un tel objet n'est pas inattendu dans un contexte militaire, puisqu'on sait que, dans les armées de l'antiquité, les sentinelles avaient des cloches portatives pour donner l'alarme.

Une clef en fer et en bronze, à panneaux coudés à l'équerre, provenait sans doute d'un coffre. Elle est d'un type qui a été relevé à Pompéi. Elle a été placée au milieu du 1^{er} siècle avant J.-C. par le conservateur du Musée de la Ferronnerie de Rouen.

Comme un champ de bataille est toujours nettoyé, et comme on y ramasse tout ce qui peut encore servir, notamment les fers de lances et de javelots, seuls des débris d'armes inutilisables sont laissés sur place. Ce sont ces débris que nous avons trouvés sous la vaisselle piétinée du campement ; et ces débris portent la marque d'un violent combat. Les talons de lances ont été cassés sous un choc violent ; les flèches ont été émoussées par l'impact. Au milieu des retranchements, ces restes d'armes pouvaient appartenir aux assaillants ; ils laissent penser que ceux-ci avaient pénétré à l'intérieur des fortifications, tandis que la clef d'un coffre avait été abandonnée par les défenseurs.





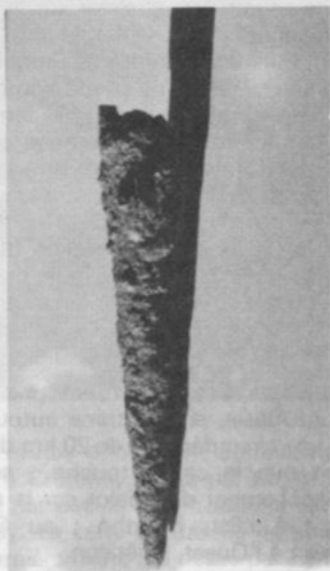
CE QUI A ÉTÉ TROUVÉ LORS DES SONDAGES

Ci-contre, fer de flèche lourde de type carreau. (page opposée). A g., clef romaine à pannetons coudés à l'équerre datée de l'époque républicaine, c'est-à-dire au temps de César. Ci-dessous, ce cône en fer est un talon de lance probablement gauloise.

En reportant sur un plan les différents éléments de la défense du camp Nord, ceux de la Grange d'Aufferin et ceux de la bordure de la combe de Crans, on est conduit à faire deux remarques principales.

- Première remarque : *la défense est très cohérente ; on avait créé des couloirs qui permettaient de dissocier les vagues d'assaut et de les contrebattre sur les deux flancs.*

- Deuxième remarque : *l'organisation de la défense est cloisonnée, ce qui rendait possible le repli d'un réduit sur un autre ; c'est ce qui a permis au camp de ne pas être emporté d'un seul coup et ce qui a donné la possibilité aux Romains d'amener des renforts et finalement d'enrayer l'attaque gauloise.*



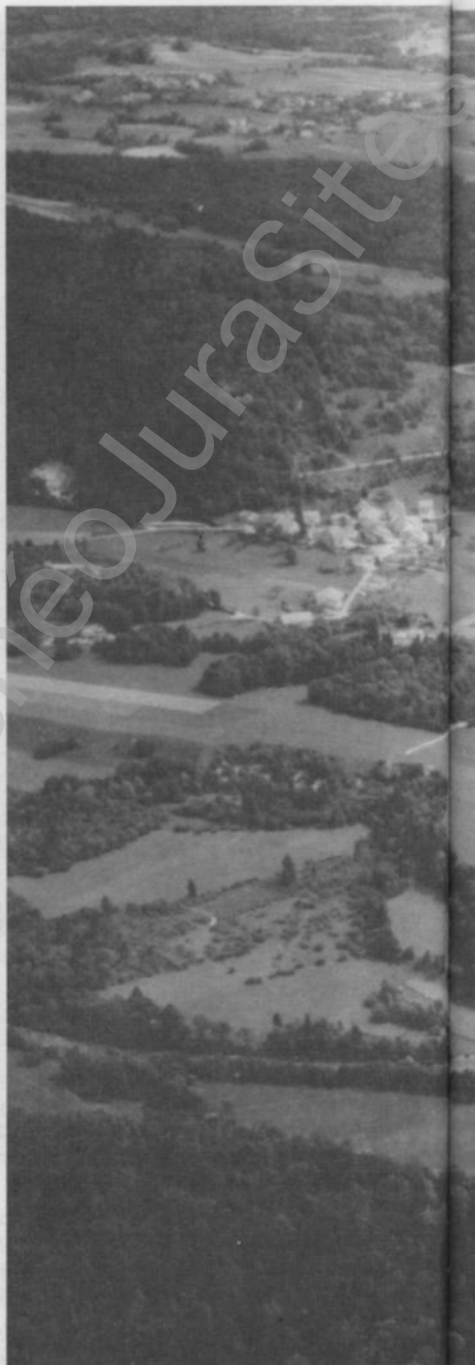
Stratégie et tactique

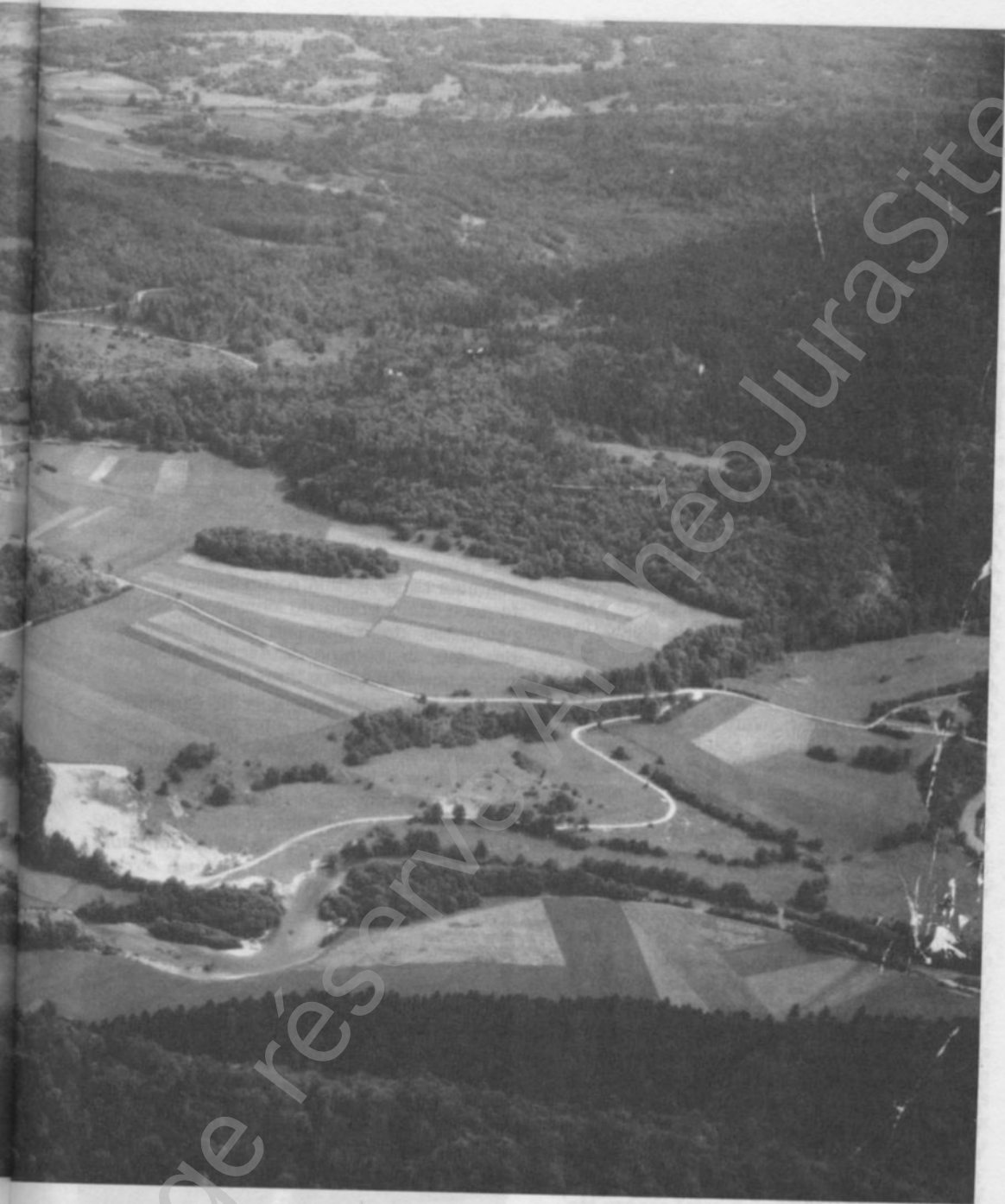
Cette vue aérienne de la plaine de Syam fait apparaître dans toute son étendue la « plaine de 3 000 pas ». Le pied de l'oppidum apparaît sur la droite. Au premier plan s'écoule la Saine. Au fond on distingue le village de Syam, la Côte Poire et la clairière en légère pente, emplacement du camp des deux légats romains.

On ne saurait trop insister sur le fait que l'identification de la véritable Alésia exige d'abord que soit remplie la condition du double site : théâtre du grand combat préliminaire de cavalerie et, à une demi-étape, l'oppidum lui-même, la distance entre les deux emplacements pouvant être appréciée entre 15 et 25 km. Autrement dit, si l'on tient l'un des deux sites, il suffit de tracer autour de lui une circonférence de 20 km de rayon pour être assuré que l'autre site se trouve à l'intérieur du cercle ainsi délimité. Si l'expérience échoue, c'est que la véritable Alésia n'est pas au rendez-vous.

Chaux des Crotenay étant pris comme oppidum-Alésia, si l'on trace autour de ce centre une circonférence de 20 km de rayon, on voit que le cercle touche : au Nord, l'embranchement d'Andelot sur la route de Salins ; à l'Est, Mouthe ; au Sud, les Rousses ; à l'Ouest, Châtilion.

Sur un axe Nord-Ouest, à 15 km à vol d'oiseau de Chaux des Crotenay et en direction de Poligny, on découvre la Combe d'Ain qui s'élargit autour du village de Crotenay, ouvrant en terrain découvert un





vaste espace qui, de nos jours, a été utilisé pour l'installation de l'aérodrome de Champagnole-Crotenay. C'est une immense esplanade de 1 000 hectares qui s'offre à l'évolution d'une nombreuse cavalerie.

Trois routes conduisent actuellement de Poligny à Crotenay, l'une par Montrond, la seconde par Besain et la troisième par Pont-du-Navoy. La carte de Cassini ne porte que cette dernière route qui passe par Le Fied et



Picarreau, villages entre lesquels on voit encore la chaussée d'une très vieille voie qui atteste l'ancienneté de cet itinéraire. Après le franchissement de la Montagne de l'Heute, qui s'étend en longueur sur un axe Sud-Ouest/Nord-Est, on aborde la plaine de Crotenay. Cette grande clairière est cernée de forêts, sauf au Sud où elle est coupée dans une partie de sa largeur par l'Ain qui coule d'Est en Ouest, avant de changer de direction par un brusque coude qui oriente cette rivière parallèlement à la montagne de l'Heute. La butte isolée de Montsogéon élève à une centaine de mètres au-dessus du plat pays un plateau de 25 hectares de superficie, en abaissant son versant méridional vers une boucle de l'Ain.

Si César n'est pas prolix dans sa description du champ de bataille, il n'en a pas moins indiqué les principaux éléments topographiques. Loin de pouvoir s'appliquer à maints paysages, ces données déterminent un site très caractérisé. Les traits essentiels sont : l'existence d'une hauteur isolée (*summum jugum*) et sa proximité d'un *flumen*, c'est-à-dire d'une rivière importante constituant un obstacle militaire. La hauteur isolée, c'est la butte de Montsogéon (représentée non boisée sur la carte de Cassini) qui porte les ruines d'un château fort ; elle est la seule éminence qu'on voit pyramider et elle se trouve sur la droite (*ab dextro latere*) pour qui descend de la Montagne de l'Heute en se dirigeant vers Champagnole.

En laissant derrière eux la montagne de l'Heute, les Romains trouvaient l'Ain et son fossé d'eau de 70 m de largeur ; ils ne pouvaient que progresser sur sa rive droite, donc en direction de l'actuelle Champagnole. De Pont-du-Navoy à la lisière du Bois des Eclusiaux, il y a 6 km et les légions pouvaient sur un terrain découvert s'avancer sur plusieurs colonnes de front. C'est alors qu'elles furent assaillies sur leurs deux flancs par deux corps de cavalerie gauloise, l'un débouchant de Derrière la Praz contre leur flanc droit et l'autre de la forêt de la Faye contre leur flanc gauche, le troisième corps barrant la route là où la plaine se rétrécit entre le Bois des Eclusiaux et le versant Nord de Montsogéon.

Le *flumen*, derrière lequel Vercingétorix avait pris position avec son infanterie (*flumen, ubi Vercingetorix cum pedestribus copiis conederat*), c'est l'Ain dont le cours encaissé protégeait les fantassins gaulois massés dans l'espace occupé par la Combe à la Faulx et le Bois les Grands Molards, véritable camp fortifié naturellement et qui, tout en étant voisin du champ de bataille, permettait de retenir un élan intempestif des troupes, comme de décrocher sous la protection d'une large ligne d'eau.

Comme l'a fait remarquer J. Quicherat : « Le succès a dépendu pour les Romains de l'occupation d'une crête » (1). Entre les légionnaires et les Gaulois, la mêlée fut longtemps incertaine. Enfin (*tandem*) les cavaliers germains, sur leur droite (*ab dextro latere*), escaladent une hauteur (*summum*



jugum), bousculent les ennemis qui s'y trouvent (*hostes loco depellunt*) et les poursuivent jusqu'au *flumen* (*fugientes usque ad flumen*). Cet assaut des Germains qui donna la victoire à César, on le fait revivre sur place, texte en main, quand on le restitue dans le cadre de la butte de Montsogeon et de son voisinage avec l'Ain.

La configuration générale des lieux s'accorde également avec d'autres précisions données par César. Quand l'attaque des escadrons gaulois a débouché, César ne l'a pas vue, mais il a été alerté par un messenger (*qua re nuntiata*). Il y avait donc une masse couvrante qui a empêché le chef romain d'assister au début de l'engagement, sans en être très loin. Cet écran, c'est la Montagne de l'Heute et cette même montagne s'offrait pour abriter les bagages que César, après la bataille, fit rassembler sur une colline très proche (*impedimentis in proximum collem deductis*), avec deux légions laissées pour les garder (*duabus legionibus praesidio relictis*). Si, d'autre part, Vercingétorix, après la déroute de ses cavaliers (*fugato omni equitatu*), a pu mettre incontinent son infanterie en retraite vers Alésia (*copias... reduxit protinusque Alesiam quod est oppidum Mandubiorum iter facere coepit*), c'est que le *flumen*, l'Ain, qu'il avait prudemment mis entre lui et les Romains opposait à une poursuite un obstacle retardateur.

Une dernière considération géographique apporte sa valeur probatoire à l'identification du site de Crotenay avec le théâtre du grand combat de cavalerie. La plaine se trouve à 15 km (10 000 pas) de Poligny, soit à la distance que César indique entre le lieu d'embuscade des Gaulois et la dernière étape des Romains à la veille du combat. La plaine de Crotenay est donc bien dans l'éloignement qui s'accorde, d'une part, avec le point d'arrêt des légions avant le combat et, d'autre part, avec, à une demi-étape, l'oppidum sur lequel Vercingétorix s'est empressé de se replier.

(1) J. Quicherat, *Conclusion pour Alaise dans la question d'Alésia*, Paris, 1858, p. 42.

Ci-contre, à g., la route de Poligny à Champagnole par le plateau, que suivait la voie antique. En bas l'actuelle R.N.5 entre Champagnole et Syam.

CONCORDANCE ENTRE LE TERRAIN ET LE RÉCIT DE CÉSAR

Il est une autre exigence militaire pour l'identification de la véritable Alésia, c'est de pouvoir établir un constat de parfaite concordance entre le terrain et les vestiges qui s'y trouvent, d'une part, et le récit de César, d'autre part. Voyons comment ce constat, négatif au Mont-Auxois, s'établit sur le site de Chaux des Crotenay.

Remarquons d'abord que le grand éperon barré de Chaux des Crotenay donnait, par sa position géographique, de nombreuses possibilités à Vercingétorix. Il se trouvait, comme nous venons de le voir, à une demi-étape seulement d'une grande plaine (Combe d'Ain) où la cavalerie pouvait être engagée massivement. La faible distance d'une demi-étape permettait, en cas d'échec de la cavalerie, un repli rapide sur un oppidum puissamment fortifié. Si César voulait contourner la forteresse pour poursuivre sa route vers Genève, les sentiers de montagne offraient des défilés propices à la guérilla. Enfin si César, reculant devant le prix qu'aurait coûté une tentative de passage, décidait l'investissement de la place, c'était alors que Vercingétorix pouvait envisager une bataille d'écrasement des légions prises entre l'enclume de l'oppidum et la force de frappe d'une armée de secours.

Cette dernière éventualité s'étant produite, l'armée de secours fut lancée dans trois combats successifs.

Ce fut d'abord le combat de cavalerie dans la plaine de 3 000 pas. La mesure de longueur de cette plaine est rappelée par César en même temps que sont données deux autres précisions, à savoir qu'il y eut saturation de l'espace disponible par les cavaliers (*planitiem... complent*) et que l'action s'est déroulée sous les yeux des guerriers installés de tous côtés sur les crêtes (*erat ex omnibus castris quae summum undique jugum tenebant despectus*). D'Alésia la vue s'étendait aussi sur cet espace (*erat ex oppido Alesia despectus in campum*).

La petite vallée encaissée de Syam répond parfaitement à tous ces traits descriptifs. La vue plonge sur elle aussi bien de



la pointe septentrionale de l'oppidum que du rebord occidental du camp Nord, auquel font face les falaises du Bois dit la Liège. De ces balcons, on pouvait suivre les péripéties de la lutte et encourager les combattants par des clameurs et des hurlements (*clamore et ululatu suorum animos confirmabant*).

L'attaque de nuit de la circonvallation de la plaine ne trouvait pas, devant le Mont-Auxois, des défenses suffisantes pour contenir le choc formidable des bataillons de l'armée de secours. Pour que les fortifications romaines aient tenu bon contre la double pression gauloise - car les assiégés se sont eux aussi portés contre les retranchements - il fallait que le chenal de la plaine fut obstrué par un verrou d'une formidable puissance. Un tel verrou existe dans la plaine de Syam. Une élévation du terrain au-dessus des lits de la Saine et de la Lemme offrait une esplanade de 35 hectares, dominée par des buttes-observatoires et fortifiée naturellement par un talus d'une

quinzaine de mètres de hauteur. Sur le rebord du talus on pouvait planter un *vallum*, élever des tours et disposer des machines de guerre. Ce camp donné par la nature opposait au Nord un front rocheux et, à l'Ouest développait le rempart de son talus sur un kilomètre, face à la falaise du Bois dit la Liège, ce qui déterminait à cet endroit un couloir de 250 à 500 mètres de largeur, coupé en deux dans sa longueur par la Lemme. Les assaillants, après avoir buté sur l'éperon rocheux du Nord, s'engouffraient dans le couloir formant nasse, étaient contrebattus sur leur flanc gauche, tandis que leur flanc droit était sous la menace d'une sortie possible de la garnison romaine du camp de Châtelneuf (*veriti ne ab latere aperto ex superioribus castris eruptione circumvenirentur*). C'est que le fond de la nasse était défendu par des retranchements articulés sur le confluent de la Lemme et de la Saine et soutenus par les buttes naturelles appelées les Châtelets. C'est vers ce lieu que les légionnaires du camp de Châtelneuf pouvaient être dirigés en vue d'une contre-attaque. La dislocation des vagues d'assaut dans la nasse et la crainte d'un mouvement tournant des Romains consommeront l'échec de l'attaque de nuit.

Les chefs de l'armée de secours qui, pour des raisons d'intendance, recherchaient les moyens d'obtenir rapidement la décision, comprirent que renouveler de jour l'attaque des fortifications de la plaine risquait de ne rien donner. Ils se mirent à la recherche d'un secteur vulnérable.

Le nouvel objectif leur fut désigné par les gens du pays. C'était un endroit qu'ils n'avaient donc pas sous les yeux et sur lequel par conséquent ils avaient besoin de renseignements (*locorum peritos adhibent*). Il s'agissait d'un camp situé sur une hauteur et gardé par deux légions. L'indication d'altitude (*superiores munitiones*) est trois fois répétée. Les Gaulois apprennent de leurs informateurs que le camp et ses retranchements sont en position dominante (*ex his superiorum castrorum situs munitionesque cognoscunt*) ; c'est là que Vercassivellaunos sera envoyé et c'est là que le combat sera acharné (*maxime ad superiores munitiones laboratur quo Vercassivellaunum missum demonstravimus*) ; c'est de ces hauteurs que les Gaulois apercevront César lorsqu'il amènera des renforts en terrain

mouvementé, (*ut de locis superioribus haec declivia et devexa cernebantur*) ; et ces « lieux supérieurs » s'opposent aux *campes-tribus locis*. L.A. Constans a eu raison de traduire « camp dominant la plaine » et J. Harmand, au sujet du comparatif *superior* a fait cette judicieuse remarque : « Il ne reste d'autre possibilité d'interprétation de ce comparatif que celle d'altitude. Elle exige que les *superiora castra* du Nord d'Alise aient été assis sur une hauteur » (1). Cette conclusion, qui condamne de la façon la plus formelle la position au pied du Mont Réa du prétendu camp D de Napoléon III, s'accorde au contraire parfaitement avec le camp des deux légats, au Nord de l'oppidum de Chaux des Crotenay.

Dans le site de Syam-Chaux des Crotenay la montagne Nord (*a septentrionibus*) est bien à sa place. C'est la Côte Poire qui s'élève exactement au Nord. Fortifier un tel saillant eut été trop lourd dans l'économie des travaux (*propter magnitudinem circuitus*). C'est pourquoi un camp fut installé pour défendre le col qui s'étale entre le versant Sud de la Côte Poire et la hauteur méridionale la plus proche. La position était désavantageuse et vulnérable. D'où la forte garnison de deux légions qui y fut placée. Si l'ennemi emportait le col, il ferait irruption dans la plaine de Syam, où il prendrait les défenses à revers.

Dans quelles conditions les colonnes de Vercassivellaunos ont-elles pu atteindre cette partie du front extérieur des Romains ? Il s'agissait pour les troupes gauloises de gagner le Nord de la Côte Poire depuis la Colline de Surmont, en passant à distance des retranchements de la plaine de Syam. Le mouvement s'est opéré par Ney - Champagnole - Bourg de Sirod pour se terminer sur les arrières de la montagne qui offrait le refuge de son thalveg intérieur pour abriter et camoufler les guerriers. C'est une marche d'une dizaine de kilomètres qui a été accomplie la nuit en terrain mouvementé par des soldats plus ou moins encombrés d'un matériel d'assaut. On comprend leur fatigue et aussi qu'il a fallu toute une nuit pour l'écoulement de 60 000 hommes. Quant au lieu caché où les troupes gauloises se reposèrent derrière la montagne (*post*

montem), lieu impossible à détecter au Nord du Mont-Auxois, il s'impose à présent : c'est le creux de la Côte Poire. Aucun emplacement ne pouvait mieux convenir à la concentration de troupes d'assaut et à leur dissimulation à proximité immédiate des retranchements du camp des deux légats.

L'attaque gauloise débouche vers midi. Les conditions générales du combat aussi bien que les détails de l'action se vérifient admirablement sur le terrain. Il y a deux secteurs - ce qui justifie la présence de deux légats - l'un, où les attaquants ont l'avantage de la pente, et c'est la grande d'Auferin ; et l'autre, où ils doivent manœuvrer



(1) J. Harmand. *Une campagne césarienne. Alesia*. Paris, 1967, page 910.

de bas en haut en formant la tortue (*alii testudine facta subeunt*), et c'est la lisière de la combe de Crans. La bataille fera rage sur un front de 2 km.

C'est un axiome militaire que, dans le cas d'une grande offensive, la première ligne est toujours emportée et c'est ce qui se serait produit au pied du Mont Réa sur l'unique fossé du prétendu camp D, bien que Saulcy ait imaginé une seule bataille sur contrescarpe ! Les importants vestiges de retranchements qui se trouvent conservés dans cette région de la Côte Poire montrent qu'il y avait plusieurs lignes de défenses successives, des couloirs pour dissocier les vagues d'assaut et des possibilités de repli sur les bastions. Cette défense « en doigts de gant » inscrite sur le terrain explique que des renforts ont pu arriver pour soutenir la résistance romaine dans la partie haute du camp alors que la partie basse était submergée par les Gaulois.

Lorsque les Romains eurent rétabli la situation en leur faveur, César obtint une victoire complète en lançant une partie de sa cavalerie hors de la circonvallation pour prendre l'ennemi à revers (*circumire exteriores munitiones et a tergo hostes adoriri jubet*). L'importance tactique de ce mouvement tournant s'explique parfaitement si on le localise dans la Combe de Crans.

Ainsi, l'identification de la Côte Poire avec le théâtre d'opérations de Vercassivellaunos apparaît-elle comme un surprenant élément de vérification du texte des *Commentaires*. Cette identification permet également de porter un jugement sur les capacités militaires des Gaulois. La décision d'attaquer au Nord donne l'impression d'un plan aussi rationnel que le permettaient les circonstances. César en a donné un long récit qui paraît montrer le haut intérêt qu'il avait porté à cette initiative de l'ennemi.

A cet hommage ainsi rendu à l'intelligence des chefs de l'armée de secours, il faut ajouter celui que l'on doit rendre aussi à Vercingétorix dans son opération de soutien à l'attaque de Vercassivellaunos. Quand, du haut de la citadelle d'Alésia (*ex arce Alesiae*), qui est aux Gits de Syam, il voit l'attaque se développer sur la Grange d'Aufferin, il fait sortir ses troupes et attaquer les fortifications de la plaine. Il se heurte à la puissance des retranchements. Alors, au lieu de s'entêter, il prescrit à ses

soldats d'escalader les falaises. Les fameux *praerupta*, inexistants à Alise, sont étonnamment présents en avant de l'oppidum de Chau des Crotenay, où ils se situent à l'Est de la plaine de Syam ; et l'on se rend compte que, si la brèche obtenue à la faveur de l'escalade n'avait pas été colmatée, les assiégés qui se portaient en direction de Vercassivellaunos auraient pu le rejoindre. Il y a donc dans le site de Chau des Crotenay, non seulement des *praerupta* indiscutables, mais aussi des *praerupta* dont le franchissement représente une opération



bien conçue, car elle se combinait avec l'attaque du camp Nord.

Si le corps d'assaut de Vercassivellaunos et les troupes de Vercingétorix ont montré de l'habileté dans la manœuvre et du mordant dans le combat, on ne comprend pas pourquoi le gros de l'armée de secours qui demeurait intact n'a pas été lancé dans l'action.

Sur le site du Mont-Auxois, le non emploi de cette masse est absolument inexplicable dans le cas d'une bataille livrée au pied du Mont Réa. *Plus de 100 000 Gaulois* (que l'on place sur la Montagne de Mussy, d'où ils voyaient toutes les péripéties de la lutte) *seraient restés figés comme de simples spectateurs !* Leurs chefs, s'ils se sont découragés à la fin de la journée, n'auraient pas pu ne pas remarquer les premiers succès des hommes de Vercassivellaunos et l'afflux des renforts romains qui dégarnissait les lignes de contrevallation et de circonvallation, car tous les mouvements se produisaient sous leurs yeux. Ils n'auraient eu qu'à faire avancer leurs détachements pour menacer la ligne de circonvallation des Laumes et obliger César à leur opposer ses dernières légions de réserve. Vercingétorix aurait pu alors attaquer les fortifications de l'anneau de plaine entourant le Mont-Auxois et n'aurait trouvé devant lui que des effectifs squelettiques.

Sur le site de Syam-Chaux des Crotenay, les faits prennent une autre dimension et ce qui était impensable s'explique.

César donne deux renseignements sur le comportement de l'armée de secours. A l'heure même où Vercassivellaunos attaquait le camp des deux légats, la cavalerie gauloise était envoyée vers les fortifications de la plaine (*equitatus ad campestris munitiones accedere*) et le reste des troupes était déployé en avant du camp gaulois (*reliquae copiae pro castris sese ostendere*).

Installés sur la colline de Surmont, les unités de réserve gauloises, si on les déploie devant leur camp, font face au camp romain de Châtelneuf. Celui-ci était trop bien fortifié naturellement pour être attaqué, mais la présence face à lui d'une importante force ennemie empêchait qu'on puisse en affaiblir la garnison. Autrement dit ce camp romain était neutralisé. De même, les cavaliers envoyés dans la plaine retenaient des



Romains sur les retranchements de ce secteur.

C'est le relief qui n'a pas permis de se porter au secours de Vercassivellaunos quand la bataille s'est retournée à l'avantage des Romains. *Pour aller de Surmont vers le camp Nord, il y avait l'obstacle physique de l'encaissement de la plaine de Syam. Les falaises verticales du Bois dit la Liège s'opposaient à une descente dans la vallée et, face à elles, le flanc occidental de la Côte Poire défilait l'escalade par ses rochers.*

Là encore, on s'aperçoit qu'Alésia doit se trouver dans un pays au relief tourmenté et le jugement sévère qu'on a porté sur l'inaction de l'armée de secours doit être corrigé en fonction des difficultés du terrain qui s'opposait à de rapides mouvements de troupes.